

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant la composition du Conseil supérieur de
Promotion de la Santé**

A.Gt 10-10-2001

M.B. 04-01-2002

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 14 juillet 1997 portant organisation de la Promotion de la Santé en Communauté française, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 28 octobre 1997 portant nomination des membres effectifs et suppléants du Conseil supérieur de Promotion de la Santé;

Considérant qu'il importe que la composition du Conseil Supérieur de Promotion de la Santé soit actualisée.

Arrête :

Article 1^{er}. - Le professeur Christiane Gosset, chargé de cours au service de Santé publique et d'Epidémiologie de l'ULg est nommée membre suppléant du professeur Mairiaux au Conseil supérieur de Promotion de la Santé en remplacement du professeur Jean-Yves Reginster, démissionnaire. Elle achève le mandat de son prédécesseur.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 10 octobre 2001.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,

Mme N. MARECHAL